



Développement durable et “acceptabilité sociale”
Atelier thématique commun au GIS ReHaL et au réseau AC/DD

Participation et durabilité Deux injonctions en tensions ?

Mardi 26 mai 2015
10h-16h30

Responsables de la séance : Rémi Barbier et Denis Salles

Ecole d'Architecture Paris – Val de Seine

3 quai Panhard et Levassor 75013 Paris

Salle 101 (premier étage)

Entrée libre ([avec inscription sur le site du réseau AC/DD](http://www.reseaucritiquesdeveloppementdurable.fr))

La participation des « personnes concernées » est une norme de l'action publique environnementale. Plusieurs finalités lui sont généralement assignées : incorporer des valeurs et intérêts du public dans le processus de prise de décision ; améliorer la qualité intrinsèque des décisions ; renforcer la confiance dans les institutions ; éduquer le public ; réduire les conflits, le tout en justifiant le temps et l'argent consacrés à sa mise en œuvre. Mais les résultats de la gouvernance participative ou concertée de l'environnement sont-ils à la hauteur des espoirs placés dans ces nouvelles pratiques ? La littérature se fait l'écho à cet égard d'une lassitude et d'un certain désenchantement. D'autres auteurs évoquent avec une tonalité critique une « idéologie participationniste » au service d'un gouvernement de la critique sociale et environnementale. D'autres enfin identifient les multiples obstacles à l'effectivité démocratique (quel(s) public(s) participent réellement ? les acteurs d'environnement en sortent-ils renforcés ?) et fonctionnelle (cela contribue-t-il à améliorer l'état de l'environnement ?) de la gouvernance participative. L'environnement a-t-il alors vraiment besoin de la participation ?

Cette séance de l'atelier entend questionner les liens complexes entre (formes diverses de) participation et (pluralité des effets en matière de) soutenabilité. Il sera organisé en deux temps :

Matinée : 10h – 12h30 : Des dispositifs participatifs à leurs effets en matière de durabilité

- **Charlotte Halpern** (Chargée de recherche FNRS – Centre d'études européennes – UMR8239)
- **Gilles Massardier** (Maître de conférences de science politique, membre de l'UMR 5281 ART-Dev – Cirad, Montpellier)

Après-midi : 14h - 16h30 : Des acteurs, à leur rapport à la double injonction :

- **Sandrine Rui** (Maître de conférences – Université de Bordeaux – Chercheuse au Centre Emile Durkheim – Chercheuse associée au Centre d'Analyse et d'Intervention sociologique – CADIS-EHESS)
- **Etienne Ballan** (Maître de conférences – Ecole Nationale Supérieure du Paysage, Marseille – expert pour la convention d'Aarhus, aux Nations Unies, concernant la participation du public dans les négociations internationales)

Discutants

- **Cécile Blatrix** (Professeur de Sciences politiques, AgroParisTech / CESSP. ESS et démocratie locale)
- **Rémi Barbier** (Professeur à l'ENGEES Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg)